

Numéro 53

Hiver 2024



Le VOLCELEST

Bulletin de liaison de l'association départementale des chasseurs de grand gibier de Loir et Cher

Renouvellement de votre cotisation à l'ADCGG 41

Chers amis

Nous venons juste de tourner la page de l'année 2023, vive l'année 2024 ! Les plus férus d'entre nous auront remarqué tout de suite que, année bis-sextile oblige, nous gagnons une journée de chasse en février et les plus sportifs, ne manqueront pas d'aller encourager nos athlètes à Châteauroux pour les épreuves de tir olympique et paralympique, tout en regrettant que le « sanglier courant » ne soit plus, depuis le début des années 1990, une discipline olympique...

Mais 2024 marquera aussi la vie de notre association. En effet, nous fêterons les 40 ans de celle-ci, car elle fût portée sur les fonds baptismaux en juin 1984 ! 40 années qui ont vu une évolution, non que dis-je ! ...une « révolution » dans la pratique de la chasse du grand gibier, dans la progression des tableaux de chasse de ces derniers, dans le nombre de pratiquants, etc...En tout cas, 40 ans de passion pour les administrateurs et les membres de notre association qui se sont succédés et qui toujours (et pour longtemps j'espère) défendront les valeurs et l'éthique de notre association.

Profitions encore de ces quelques semaines intenses pour réaliser les plans de chasse et limiter les populations de sangliers, bien trop nombreuses dans beaucoup de secteurs du département.

Nous nous retrouverons dès la mi-mars pour l'exposition annuelle des trophées. Ces journées sont pour notre association un moment privilégié d'échange et de partage avec ses membres (ou ses futurs membres), l'occasion d'évoquer le Brevet Grand Gibier, dont une nouvelle session de révision commencera en mars, les cotations des trophées, le futur schéma départemental cynégétique et bien d'autres choses encore.

C'est là notre passion !

A très vite !

Philippe LAVALLART,
Président ADCGG 41

Ce numéro 53 du Volcelest, **tient lieu d'appel de cotisation à votre association pour l'année 2024.**

Deux moyens s'offrent à vous

- **Un paiement sécurisé**, en ligne, sur notre site www.ancgg.org/ad41/adhesion-et-abonnement/
- **L'envoi d'un chèque** à notre trésorier, modalités et adresse postale en page 4 de ce bulletin.

Merci par avance pour votre retour et votre soutien.

Interview: Florian GASPARINI, administrateur ADCGG 41 et animateur – médiateur de la démarche « Brossier-Pallu »...

Le Volcelest: Florian, pouvez-vous nous rappeler comment est né le programme de formation sur l'équilibre forêt-gibier prôné par l'ANCGG ?

FG : Ce programme, initié en 2015 par l'ANCGG, le CNPF et l'IRSTEA (devenu INRAe) a été revu et amendé en 2019 par l'ANCGG et le CNPF. Il a pour but de familiariser les chasseurs, les forestiers, leurs représentants ainsi que les services déconcentrés de l'état avec la notion d'équilibre forêt gibier. Mais aussi de créer un rapprochement entre ces différents acteurs pour travailler de concert via la méthode "Brossier-Pallu".

Le Volcelest : Comment se déroule cette journée ?

FG: Cette formation se déroule sur une journée complète. Une partie théorique en salle visera à aider les chasseurs, les forestiers ainsi que leurs partenaires à mesurer la pression du gibier sur la flore et à quantifier les dégâts sur les renouvellements forestiers (plantation, régénération naturelle...). Le but étant de faciliter le dialogue, dans un climat apaisé, entre les chasseurs et les forestiers en vue d'actions concertées.

Une sortie sur le terrain validera les principaux points abordés pendant la partie théorique et reviendra sur l'identification des différents types d'atteintes mais aussi de type de peuplement forestier. En effet, la méthode d'inventaire diverge, suivant si nous sommes en présence d'une régénération naturelle, en futaie régulière, irrégulière/jardinée ou en plantation artificielle.

- L'identification des différents types d'atteintes (abrouissements, frottis, écorçage, arrachage...),
- L'appréciation du niveau de pression avec détermination du taux de dégâts,
- La recherche des causes du déséquilibre lorsqu'il existe,

Démarche Bossier—Pallu, suite

- La présentation des moyens d'action possibles cynégétiques, sylvicoles et fédérales.

La sortie sur le terrain mettra en avant les risques encourus en cas de surpopulation de grand gibier et les actions sylvicoles permettant de réduire la sensibilité de la forêt à la dent du gibier. Ces journées de formation sont assurées par des animateurs-médiateurs des associations départementales et/ou les correspondants cynégétiques régionaux du CNPF.

Le Volcelest : Pouvez-vous nous dire quelques mots sur la démarche Bossier-Pallu ?

FG: Tout d'abord, permettez-moi de rendre hommage aux 2 instigateurs de cette démarche que sont Pierre Bossier, ingénieur forestier au CRPF Bretagne et Jacky Pallu membre de l'ADCGG 22. Ils ont fait un travail remarquable, pour l'élaboration d'un diagnostic partagé et accepté par l'ensemble des parties, via une méthode facile d'accès pour quelqu'un qui ne possède pas de grandes connaissances forestières.

La réalisation d'un guide pratique, fruit de trois années de réflexion et de consultation des auteurs, vient maintenant compléter la journée de formation. Ce guide, qui résulte également de leurs expériences et de celles de tous leurs partenaires, se veut être une démarche « adaptative » pour établir ou rétablir un équilibre forêt gibier.

Cette démarche passe par :

- la réalisation d'un état des lieux des « trois familles » : les instances administratives et fédérales, la chasse et les forestiers.
- l'élaboration d'un diagnostic partagé et accepté par l'ensemble des parties,
- la fixation d'objectifs débouchant sur des actions à entreprendre sans délais et un partenariat à engager.

Le Volcelest : Quelles sont les conclusions que l'on peut tirer de cette formation et de ce guide ?

FG: Des pistes d'amélioration des pratiques sont proposées aussi bien en matière de gestion forestière que d'organisation de la chasse. Elles visent à favoriser le retour à une situation qui permette, dans la plupart des cas, la régénération des forêts sans avoir recours aux protections artificielles, tout en assurant la chasse des cervidés en bonne santé.

Le Volcelest : Comment un gestionnaire de territoire peut-il commencer à travailler sur l'équilibre forêt-gibier ?

FG : Il faut utiliser les indices de changement écologiques et en premier lieu les indices de performance des

animaux. D'une manière générale, le déséquilibre se traduit par une baisse des indices relevés sur les animaux, en particulier sur les jeunes. Nous pouvons donc commencer par faire "parler les morts" en relevant sur chaque chevreuil; la longueur de patte arrière, la longueur des mâchoires inférieures, le poids vidé et le taux de fécondité des femelles, en comptant les corps jaunes dans les ovaires. On peut commencer à parler d'une population en adéquation avec son milieu et donc avec un impact "normal" sur la forêt dès lors que le taux de fécondité atteint ou dépasse 2 et que le poids moyen des jeunes au 20 décembre atteint 70 à 80% du poids des adultes. Bien sûr, il faut avoir un certain échantillon pour que cela soit parlant. Et il faut surtout appliquer toujours le même protocole année après année pour voir l'évolution. Attention, d'un massif à l'autre le poids des animaux peut varier il ne faut donc pas faire de comparatif entre territoires

Ensuite, pour parfaire l'analyse de son territoire il convient de faire un indice kilométrique d'abondance. Et ce en reproduisant tous les ans les mêmes parcours, si possible avec les mêmes personnes et aux mêmes dates afin de voir l'évolution. La donnée brute n'est pas exploitable, elle doit être comparée année après année pour donner une tendance à la hausse ou à la baisse de la population sur le territoire.

L'ONCFS avait réalisé un document précieux en 2015 sur les indices de changements écologiques qui est disponible en téléchargement sur le site internet de l'OFB.

https://professionnels.ofb.fr/sites/default/files/pdf/documentation/FT-ICE-2015_complet.pdf

Celui-ci est un véritable guide technique pour apprendre à faire les relevés cités ci-dessus

Le Volcelest : Par quelle méthode simple un propriétaire forestier peut-il évaluer objectivement les dégâts ?

FG: La méthode Bossier-Pallu est basée sur un protocole de mesure de l'impact de la grande faune plus simple et plus rapide à mettre en œuvre que les inventaires forestiers traditionnels. Elle débouche sur la mise au point d'une grille d'évaluation fixant des seuils de dégâts et reposant sur une symbolique connue et reconnue de tous: le feu tricolore.

Au vert, moins de 15% des plants ou semis sont impactés donc tout va bien. A l'orange, nous sommes entre 15 et 30%, il convient de sérieusement réfléchir à ce que l'on doit faire car il est possible de basculer dans le rouge. Au rouge, nous sommes au-delà de 30%, il est déjà trop tard : il convient de rapidement mettre en œuvre des actions collectives car le peuplement est en péril. J'insiste sur le fait que le feu vert va jusqu'à 15% ce qui signifie que la grande faune fait partie intégrante de la forêt et que l'analyse d'une situation à l'orange ou au rouge prend autant en compte la technique forestière que les populations animales.

Le Volcelest : Pouvez-vous nous donner quelques « conseils cynégétiques » pour aller dans le sens d'un équilibre forêt-gibier ?

FG : Le meilleur des conseils, serait bien entendu de suivre cette formation forêt-gibier. N'hésitez-pas à me faire suivre vos coordonnées sur adcgg41@outlook.fr et nous pourrons créer une formation , dès qu'un petit groupe sera constitué... Cependant, voici quelques précieux conseils:

- Chasser le brocard l'été, en ne tirant pas que des trophées, mais aussi de jeunes brocards sur les zones de régénération ou plantation, car ils ont tendance à faire plus de frottis pour faire leur place.

- Pour réduire les dégâts alimentaires, il convient de prélever une grande partie du plan de chasse (75 à 90%) avant le 15 janvier. Il y a ainsi moins d'animaux sur le territoire lorsque la disponibilité alimentaire est la plus faible en Janvier-Février.

- Préconiser le tir aléatoire des animaux afin de ne pas déséquilibrer le sexe ratio de sa population en épargnant les femelles, voir les jeunes. De plus cela permet de récolter les données précieuses citées plus tôt, mais aussi de faciliter le tir des postés qui n'ont pas à se soucier du poids, du sexe et de l'âge de l'animal qui se présente à eux.

- Mettre en place des techniques de chasse efficaces qui vont permettre de concilier de belles journées de chasse avec l'équilibre forêt-gibier. J'ai mis en place la traque affût sur mes territoires, ce qui nous permet d'offrir des opportunités de tir régulières à nos postés, sans avoir des populations de gibier anormalement élevées

- Améliorer la compétence au tir de nos postés en leur faisant cibler leur arme à chaque intersaison; en les incitant à réaliser une séance de sanglier courant et cible fixe en début de saison, puis en leur ouvrant des fenêtres de tir au poste, dans lesquelles ils pourront tirer les animaux dans des conditions optimales

A très vite donc pour une formation sur l'équilibre forêt-gibier !

Brevet Grand Gibier 2024

Il est l'heure de s'inscrire pour l'édition 2024...

Séances de révision à partir de la mi-mars

Renseignements auprès des nouveaux responsables du Brevet :

Florent GASPARINI / Guérolé FRANCILLON

adcgg41@outlook.fr

06 31 75 93 53



Quizz brevet grand gibier...

De nombreux chasseurs hésitent encore à venir parfaire leurs connaissances en assistant aux séances de révision, puis en passant les épreuves du Brevet Grand Gibier. Nous illustrons à l'aide de quelques photos, dans chaque N° du Volcelest, le genre de question que vous pouvez y retrouver... réponses en page 4 (plusieurs bonnes réponses possibles par question)

1) Les chiens courants et les chiens de recherche au sang, font partie du :

- A) 4ème groupe
- B) 5ème groupe
- C) 6ème groupe
- D) 7ème groupe



2) Un drilling est une arme avec 2 canons lisses et un canon rayé, mais comment s'appelle une arme avec 2 canons rayés et un canon lisse ?

.....



3) Avec un angle inférieur à 90°, ce fruit de l'érable est une samare, mais de quel érable s'agit-il ?

- A) Sycomore
- B) Plane
- C) Champêtre
- D) Négundo



Agenda

23 et 24 Mars 2024, Exposition des trophées, à Cour-Cheverny

26 avril 2024, Assemblée Générale de la FDC 41, Ecole des Pompiers à Vineuil

24 et 25 mai 2024, Journées Nationales ANCGG, Domaine de la Grande Garrenne, Neuvy-sur-Baregeon (Cher)

14– 15–16 juin 2024, Game Fair à Lamotte Beuvron

Chevrotines... le retour ?

Le J.O du 30/12/ 2023, officialise l'arrêté du 28/12/2023; Dorénavant, dans les départements présentant des formations de "forte densité végétale" (**c'est quoi ?**) ou des secteurs à "densité importante en matière d'infrastructures" (**c'est quoi ?**) ou de constructions ne permettant pas toujours les tirs sécurisés par balle (**c'est quoi ?**) le ministre chargé de la chasse peut autoriser par un arrêté triennal couvrant trois campagnes cynégétiques annuelles successives, sur proposition du préfet, après demande du président de la fédération départementale des chasseurs, les conditions dans lesquelles l'emploi de chevrotines est autorisé pour le tir du sanglier en battues collectives.

De nombreuses questions méritent encore des explications plus précises... à suivre avec attention !

Nouveau site internet de l'ANCGG

Le nouveau site internet de l'ANCGG est en ligne. Vous pourrez y retrouver un lien avec les associations départementales avec des informations sur la présentation de l'association, sur le Brevet Grand Gibier, des actualités, des lettres d'informations, une fonction de recherche des cotateurs départementaux et les modalités d'adhésion.

Un espace adhérent personnalisé

L'espace adhérent privé est une grande nouveauté du site internet **ancgg.org**. Il est composé de plusieurs rubriques :

- des informations privées : les associations départementales peuvent mettre à disposition des articles visibles uniquement pour leurs adhérents et non visibles pour les autres internautes.
- les liens vers les modules YouTube du Brevet Grand gibier : les périodes de disponibilités de ces vidéos sont définies par les associations départementales.
- les liens vers les autres sites de l'ANCGG.
- la possibilité de mettre à jour son adresse : les modifications seront automatiquement enregistrées dans le logiciel adhérent.
- le suivi des adhésions actives et des abonnements.
- le suivi des commandes avec la possibilité de retrouver ses factures.

- un espace responsable qui permettra aux adhérents concernés de retrouver des informations fournies par l'ANCGG pour leurs fonctions (membre du bureau, responsable Brevet Grand Gibier, cotateur, animateur tir, animateur forêt-gibier)

Une boutique fonctionnelle et sécurisée

En plus de la possibilité de renouveler son adhésion et son abonnement, le site propose les ouvrages et les objets promotionnels de l'ANCGG. Les cibles « Tir » et « Arc » sont maintenant disponibles pour tous les adhérents. Les commandes passées en ligne par le site internet font l'objet de frais de port réduits.

Se connecter à son espace adhérent

Tous les adhérents ayant une adhésion active sur l'année en cours ont la possibilité de créer leur mot de passe en utilisant la fonction « première connexion sur mon espace adhérent » de l'onglet « mon espace ». Le mot de passe créé est différent de celui des autres sites de l'ANCGG (sites Quiz Brevet Grand Gibier, Enquêtes, Trophées), ceux-ci étant communiqués par les associations départementales à leurs adhérents.

www.ancgg.org



www.ancgg.org/ad41



Réponses au
quizz Brevet
Grand Gibier p3

1 / C 2 /double
express drilling

3 / A

ADCGG41
Président
Philippe LAVALLART
40 Grande Rue
41 500 Lestiu
Téléphone 06 08 10 10 24
philippe.lavallart@agglopolys.fr



Retrouvez nous sur le Web **www.ancgg.org/ad41**

La chasse du grand gibier est toujours la cible de nombreux détracteurs (suppression de la chasse le dimanche, retour du tir du chevreuil à plomb, etc..etc..)

Notre association a besoin de vos remarques, suggestions et donc de vos adhésions pour défendre notre passion .

Adhésion pour l'année 2024 à l'association ADCGG 4120 €

Adhésion 2024 ADCGG 41 + abonnement à la revue Grande Faune.....55 €

Merci de nous adresser votre cotisation sans tarder, cela nous évitera des relances inutiles !

Trésorier : Bernard MEZIERES, 63 rue Masséna 45240 La Ferté Saint Aubin 0607704086 mezieresbernard@yahoo.fr